# L'IMMIGRATION DANS UN QUÉBEC CHANGEANT

L'auteur, **Victor Armony**, est professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et co-directeur d'axe de recherche au CRIDAQ (Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec).

RÉSUMÉ

Ce texte examine deux périodes, le Québec d'antan et le Québec d'aujourd'hui au regard des questions entourant l'immigration. Si la société québécoise fait aujourd'hui preuve d'une plus grande ouverture face à ces questions, il n'en demeure pas moins qu'il existe encore des obstacles « structurels » dans la pleine intégration des immigrants et des membres des « minorités visibles » à la société québécoise.

## INTRODUCTION

Le Québec est une terre d'immigration. Bien que ce postulat ne fasse que décrire une réalité sociohistorique incontestable, on ne peut se cacher qu'il n'évoque pas nécessairement les mêmes réactions que lorsqu'on parle du Canada dans son ensemble ou, encore, des États-Unis. Le Québec n'est certainement pas un pays, au sens premier du terme. Pourtant, son autonomie institutionnelle au sein de la Confédération, la définition nationalitaire de son identité et ses compétences élargies en matière d'immigration – malgré son statut de province – permettent bien de le comparer à d'autres « sociétés d'accueil », en Amérique, en Europe ou en Océanie. D'une part, donc, le Québec possède, à plusieurs égards, un cadre légal, une vision politique et un modèle de gestion de l'immigration qui lui sont propres. D'autre part, sur le plan culturel, il existe un accord assez large sur le fait que le défi de l'« intégration » des nouveaux arrivants doit être conçu, avant tout, comme une intégration spécifique « à la société québécoise » (plutôt qu'« au Canada » en général). Comme toutes les sociétés qui reçoivent d'importants contingents de nouveaux citoyens, le Québec fait face aux défis de la cohésion sociale et du traitement équitable des différences culturelles. Ceci dit, l'histoire pèse lourdement sur la manière dont on saisit l'enjeu de la diversité et de l'ouverture du Québec contemporain, et cela non seulement parce qu'un grand nombre de francophones l'attachent à la problématique d'un projet souverainiste. Pour employer un cliché, « le passé est présent » en ce qui concerne le rapport à l'« Autre ». Il va de soi que, au Québec, ce rapport est notoirement plus compliqué qu'ailleurs en raison d'une difficulté supplémentaire : celle de la définition du « Nous » de la société d'accueil.

## LE QUÉBEC D'ANTAN

Comme bien des facettes de la société québécoise, l'immigration connaît un avant et un après la « Révolution tranquille », cette phase de transformation radicale qui a eu lieu dans les années 1960. Durant la première moitié du vingtième siècle, les flux migratoires étaient directement encadrés et affectés par le contexte pancanadien et, à certains égards, nord-américain ou même britannique. Non seulement l'accueil des immigrants était régulé par Ottawa (suivant des principes de sélection et d'interdiction plus ou moins arbitraires, parfois implicitement xénophobes[1]), mais la population francophone et ses dirigeants se trouvaient dans une situation dans laquelle l'arrivée des étrangers pouvait difficilement être vue autrement que, au mieux, comme une inconvenance et, au pire, comme un ajout au « danger de submersion par l'immigration »[2]. En effet, la condition subalterne des Canadiens français amenait ce groupe – pourtant démographiquement dominant – à se rabattre sur une position défensive vis-à-vis d'autres groupes qui, à leurs yeux, venaient s'établir dans leur pays sans pour autant s'intégrer à leur culture et qui – selon les discours

alarmistes de l'époque – parviendraient, à terme, à menacer leur prépondérance numérique dans la province. Cependant, dans les années 1930, la proportion de personnes nées à l'étranger vivant au Québec était deux fois et demie inférieure à la moyenne canadienne[3]. En 1941, 81 % de la population du Québec se déclarait d'origine française. Les résidants d'origine britannique représentaient 13,6 % du total, alors que la catégorie « Autre » – ni français ni britannique – comptait pour 5,5 %[4].

La Grande dépression, puis le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, firent en sorte que l'immigration européenne s'arrête quasi complètement (à l'exception notable des ressortissants du Royaume-Uni), donnant lieu à une sorte de cristallisation des communautés déjà présentes sur le territoire montréalais. Le clivage linguistique (et religieux) contribuait à maintenir une brèche – même dans l'espace urbain – entre la population francophone et les minorités issues de l'immigration, généralement incorporées à l'univers anglophone (le cas des Juifs d'origine européenne étant emblématique à cet égard). On connaît d'ailleurs bien les effets d'un système scolaire dual – celui des commissions catholiques et protestantes, respectivement françaises et anglaises, à l'échelle de la province – qui reproduira, au fil des générations, l'incommunication entre les « deux solitudes ». Il n'est pas surprenant que la perception – fondée à certains égards mais injuste dans sa généralisation[5] – d'un « Autre » qui « s'enrichi[t] sans être en état de se faire comprendre des quatre cinquièmes de la population » – dans les mots de Lionel Groulx[6] – ait favorisé une attitude frileuse face à l'immigrant non européen, non francophone ou non catholique.

Mais cette lecture, juste à plusieurs égards, tend à susciter l'idée d'un monde canadien-français monolithique et impénétrable, d'un côté, et d'un monde anglo-saxon accueillant, de l'autre côté, qui aurait favorisé la réalisation d'un certain « melting pot ». Or, il faut bien constater que ce creuset n'était pas nécessairement ouvert à toutes les « races ». Au-delà de la scission française-anglaise au Québec, plusieurs groupes non blancs ont fait l'objet de discrimination, de ségrégation et d'exclusion durant une grande partie du vingtième siècle. Outre les formes explicites de racisme, si courantes à l'époque, il est possible de relever des patrons de discrimination systémique dans plusieurs domaines de la vie sociale. Citant plusieurs études, Sylvie Taschereau signale par exemple que, dans les années 1950, « la majorité des Chinois de Montréal [était] confinée au commerce de la buanderie », alors qu'une « forte proportion de la communauté noire » dans cette ville était composée de travailleurs pour lesquels les compagnies de chemin de fer avaient créé une « catégorie d'emplois "réservés" aux Noirs »[7]. Les mesures restrictives à l'égard des Juifs dans bien des institutions publiques, ainsi que les publications ouvertement antisémites, n'étaient nullement limitées au milieu canadien-français. Puisque les cas mentionnés ne constituent pas, au sens strict, de « nouveaux arrivants » – car ils étaient, dans une proportion significative, les descendants de communautés déjà établies au pays depuis des générations – le portrait devient encore plus problématique : comme ailleurs au Canada, les minorités, issues ou non d'une immigration récente, se sont heurtées longtemps à des barrières sociales et économiques formidables.

Lorsque le gouvernement fédéral a commencé à assouplir la politique d'accueil en 1948, le Canada a amorcé un long et lent tournant vers un véritable régime d'immigration, ouvert, équitable et rationnel. Ce processus aboutira, en 1962, avec l'adoption d'une loi d'admissibilité universelle et, définitivement, en 1967, avec l'élimination de tous les critères de discrimination fondés sur la nationalité. Dans les années 1950, se déclenchera une importante vague d'immigration en provenance de l'Europe du Sud. De nombreux Italiens, Grecs et Portugais viendront s'établir surtout à Montréal. La société québécoise se verra encore transformée par l'afflux d'étrangers, mais cette tendance subira des changements importants à partir des années 1970. D'une part, les immigrants s'orienteront de plus en plus vers l'Ontario (qui recevait 52 % des immigrants en 1967, comparé à seulement 20 % pour le Québec) et, suite aux ajustements dans la politique d'immigration et à la faveur de mutations géopolitiques de la période, le Québec « commence[ra] à recevoir des contingents significatifs en provenance des pays du tiers monde »[8]. Le gouvernement libéral de Jean Lesage, qui à partir de 1960 menait le développement rapide de l'économie et de l'État québécois, s'attaquera à l'enjeu de l'immigration, établissant une politique pour « favoriser la venue d'immigrants désirables », créant un ministère de l'Immigration et mettant en place des mesures d'intégration (dont la « francisation » des non-francophones)[9]. Dans les années 1970, diverses ententes signées avec Ottawa allaient donner au Québec un contrôle accru sur la sélection des immigrants dits « indépendants » (les immigrants travailleurs). Il va de soi que la maîtrise du français et, de manière plus générale, l'« adaptabilité » à la société québécoise deviendront des critères clefs dans l'octroi des « certificats de sélection » aux candidats retenus, ce qui amènera à la société québécoise de nombreux ressortissants de la francophonie africaine, caribéenne et asiatique. L'immigration sera de plus en plus conçue sous l'angle du potentiel démographique, économique et, non pas le moindre, identitaire : il s'agira de maintenir le poids du Québec au sein du Canada et d'assurer sa viabilité comme société francophone. Sans surprise, l'élan modernisateur en fera une priorité, surtout à l'aune du projet nationaliste. Ainsi, le premier ministre René Lévesque affirmait en 1976, peu

après l'accession du Parti québécois au pouvoir, que « le contrôle de l'immigration [est] "vital" comme celui de l'épargne ou de l'impôt »[10].

## LE QUÉBEC AUJOURD'HUI

Faisons maintenant un saut de trente ans, le laps d'une génération. Depuis le début du siècle courant, la diversification démographique du Québec s'est encore accentuée par l'arrivée d'immigrants, et cela à la faveur d'une tendance comparativement plus forte qu'ailleurs au pays. Statistique Canada a constaté que, selon les données du recensement de 2006, « le taux de croissance des personnes nées à l'étranger au cours des cinq dernières années a été plus élevé au Québec que dans toute autre province du pays »[11]. Il est intéressant d'observer la progression soutenue du poids relatif de la population immigrante depuis deux décennies : celle-ci représentait 8,2 % en 1986, 8,7 % en 1991, 9,4 % en 1996, 9,9 % en 2001 et 11,5 % en 2006. Donc, aujourd'hui, plus d'un Québécois sur dix est né à l'étranger. Mais l'hétérogénéité grandissante du Québec se décline aussi en termes de diversification des lieux de naissance des nouveaux arrivants : en 2008, 30 % des immigrants admis provenaient de l'Afrique, 28 % de l'Asie et 14 % de l'Amérique centrale et du Sud[12]. Si l'on tient compte des identités culturelles (les affinités ethnolinguistiques qui permettent de parler de « communautés » qui englobent plusieurs nationalités), deux groupes en particulier se démarquent par leur présence accrue au Québec : les Arabes et les Latino-américains[13]. Cette réalité se reflète dans la proportion de personnes qui déclarent l'arabe et l'espagnol comme langues maternelles, soit un peu plus de 100 000 personnes dans chaque minorité. Il va de soi que ce type d'agrégation statistique doit être traité avec beaucoup de prudence, car une langue commune n'implique pas nécessairement une identité partagée, alors que d'autres éléments – autant subjectifs qu'objectifs – déterminent l'auto-identification. Rappelons que, dans le débat public des dernières années, des amalgames rapides ont contribué à la confusion entre lieu de naissance, langue, religion et ethnicité (alors que, par exemple, les arabophones ne sont pas tous immigrants, ne sont pas tous musulmans, ne sont pas tous ethniquement Arabes, etc.). Ceci dit, il est évident que le visage (et, pour employer une autre métaphore, la voix) du Québec est de plus en plus composite. Socialement, cela pose un défi crucial : comment gérer la différence – individuelle et communautaire – tout en promouvant la cohésion et l'égalité ?

Les attitudes se sont certes modifiées profondément, aussi bien que le contexte sociopolitique dans lequel les courants migratoires se déploient. Nous n'avons pas à résumer ici les changements qu'a connus le monde depuis la fin de la guerre froide, non plus que les événements qui, au Québec, ont précédé et suivi le référendum de 1995. Disons simplement que les années 1990 représentent un tournant pour la société québécoise en ce qui concerne sa diversité ethnoculturelle et son rapport à l'« Autre ». En effet, durant cette décennie, la génération des « enfants de la Loi 101 » – les enfants des nouveaux arrivants qui sont obligés depuis 1977 à fréquenter l'école française – atteint l'âge de la maturité et s'intègre tout naturellement à la vie collective : dans le marché du travail, aussi bien qu'à l'université, dans les arts et dans les médias. Certains d'entre eux voteront même « Oui » au référendum, s'identifiant à la cause souverainiste en dépit de leurs origines, donnant ainsi de la crédibilité à un projet qui tentera désormais de se présenter comme « civique » (celui d'une citoyenneté inclusive et élective) et non pas fondé sur l'ascendance canadienne-française[14]. Tout n'est pas rose dans les relations entre les Québécois dits « de souche » et les minorités (il n'y a qu'à rappeler les déclarations du premier ministre Jacques Parizeau blâmant « l'argent et le vote ethnique » pour la défaite référendaire), mais la vue d'ensemble révèle une société où les « tensions raciales », les propos et les gestes haineux dans les interactions quotidiennes ou les expressions publiques discriminatoires sont relativement négligeables (bien sûr, un seul cas de racisme, aussi isolé ou inusuel soit-il, est absolument inacceptable et infiniment blessant, mais nous parlons en termes sociologiques). Certes, on ne peut pas ignorer les dérapages associés à la controverse autour des « accommodements raisonnables » en 2007 et 2008, non plus que la montée électorale de l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui a, par la suite, capitalisé sur un discours de peur de l'« Autre ». Pourtant, lorsque l'on compare la teneur et la portée du débat sur l'intégration au Québec à celui sur « l'identité nationale » qui a lieu actuellement en France ou au résultat du vote récent sur l'interdiction des minarets en Suisse, force est de constater que la réalité québécoise n'est pas des pires.

Cela veut-il dire pour autant que les préjugés envers certaines minorités sont absents au Québec ? Pas du tout. Des stéréotypes au sujet des Arabes, des Juifs, des Noirs et des Asiatiques sont malheureusement encore trop répandus[15]. Des questions sur le « profilage racial » qui serait appliqué par des agents de police ont été soulevées dans le cadre de certains incidents, notamment à propos de la mort de Freddy Villanueva à Montréal-Nord, en 2008. À un niveau plus profond, qui relève de tendances lourdes – souvent imperceptibles à première vue mais statistiquement observables –, on remarque des obstacles « structurels » dans l'intégration pleine des immigrants et des membres des « minorités visibles » à la société québécoise : leur présence dans la fonction publique

provinciale, dans les partis politiques, dans les postes de responsabilité dans les entreprises demeure proportionnellement très faible. Aussi, leur niveau de revenu est inférieur à la moyenne, leur taux de chômage est supérieur et le rattrapage par rapport au reste de la population prend de plus en plus de temps ou il ne se réalise jamais[16]. Leurs diplômes et leur expérience professionnelle sont parfois injustement dévalorisés. Certains diront que ce type de situation révèle un racisme « latent » et « institutionnalisé » qui s'avère foncièrement hypocrite et donc plus difficile à contrer que celui qui serait ouvertement porté par un parti d'extrême droite et un secteur de l'opinion publique, comme on en voit en Europe. D'autres, moins pessimistes, souligneront le trajet, somme toute enviable, que le Québec a parcouru en quelques décennies. L'enjeu identitaire, étroitement lié à une conception ethnique jusqu'à la Révolution tranquille, s'est politisé à la faveur de la mouvance nationaliste, atteignant son zénith dans les années 1990, pour entrer ensuite dans une phase de dépolitisation et de « culturalisation » dans les années 2000. La question que beaucoup de Québécois francophones se posent aujourd'hui n'est pas tant « les immigrants entravent-ils la marche vers la souveraineté du Québec ? », que « s'intègrent-ils culturellement (au niveau de la langue, des valeurs, etc.) à la société québécoise ? ». Nul doute, c'est une question valide et nécessaire. Mais l'on peut souhaiter qu'une autre question soit aussi mise au centre de l'enjeu : que peut faire la société québécoise pour que cette intégration se matérialise sur tous les plans, de manière juste et équitable, pour les uns et les autres.

## RÉFÉRENCES

[1] Mentionnons à cet égard la fameuse taxe d'entrée au Canada imposée aux seuls immigrants chinois – visés en tant que groupe ethnique – entre 1885 et 1923, ainsi que l'exclusion systématique des Juifs entre 1933 et 1948 (voir : Irving Abella et Harold Troper, *None is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1982.

[2] Georges Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935.

[3] En 1931, la proportion d'immigrants pour le Canada et pour le Québec est, respectivement, 22,2 % et 8,8 %. Voir : Victor Piché, « Immigration, Diversity and Ethnic Relations in Quebec », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, Vol. XXXIV, nº 3, 2002, pp. 5-27.

[4] P. A. Linteau, R. Durocher, J. C. Robert et F. Ricard, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930 tome II*, Québec, Boréal, 1989.

[5] Par exemple, l'image du « Juif riche » est démentie dans les faits : en 1931, la communauté juive était à 70 % « classe travailleuse » (Louis Rosemberg et Morton Weinfeld, Canada's Jews; A Social and Economic Study of Jews in Canada in the 1930s, Montreal, McGill-Queen's Press, 1993).

[6] Lionel Groulx, « Vers l'indépendance politique. Un centenaire de liberté », Montréal, Les éditions de l'Action Nationale, 1942.

[7] Sylvie Taschereau, « L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, numéro 4, 1988.

[8] Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992.

[9] Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, Tome 5, 1960 à 1970*, Montréal, Septentrion, 2008.

[10] René Lévesque (édité par Jean Côté et Marcel Chaput), *Les citations de René Lévesque*, Montréal, Éditions Héritage, 1977.

[11] Tina Chui, Kelly Tran et Hélène Maheux, « Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006 ». Statistiques Canada, Division de la Statistique sociale et autochtone, 2007.

[12] Institut de la statistique du Québec, « Le Québec, chiffres en main », édition 2009.

[13] En 2006, on dénombrait au Québec 109 000 Arabes et 89 500 Latino-américains. Voir : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 ». Statistiques Canada, Division de la Statistique sociale et autochtone, 2008.

[14] Gilles Gagné et Simon Langlois, « Les jeunes appuient la souveraineté et les souverainiste le demeurent en vieillissant », *L'annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fidès, 2005.

[15] Ce qui est souvent lié à un manque de connaissance et d'interaction chez les Québécois « de souche » vis-à-vis de ces groupes. Voir, par exemple, le sondage réalisé par Léger Marketing qui montre « que les Québécois ont presque deux fois moins de contacts avec les membres de la communauté juive que le reste des Canadiens et qu'ils entretiennent davantage de préjugés à leur égard » (*La Presse*, 24 février 2008).

[16] Voir, entre autres, l'étude de Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest, « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux », Montréal, Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), 2008.